



Square Pierre Armand Thiébaud
45250 Briare – Tel 02 38 31 22 45
csc.services@orange.fr

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ELARGI DE L'ASSOCIATION
DU CENTRE SOCIO CULTUREL DU MARDI 14 DECEMBRE 2021 à 18 h 30**

Etaient présents :

Monsieur Bar Yves, Président

Membres de droit du C.A : M. BOUGUET, Maire de BRIARE MM. COURTILLAT Claude, GAUDICHON Eric, Conseillers Municipaux, Madame SIGNORET Edwidge, Adjointe,

Membres élus du C.A : Mmes BRUCY, COQUET, GRETKA, ROUGNON-GLASSON, DESEAU, VILAIN, POULAIN, CHERTIER, MM. BOULLAND, RAVETIER, GAGNEPAIN, CHESTIER, COLAS,

Absents excusés :

M. JACQUET, Responsable du Service Animation Jeunesse de la Ville de Briare, représentant titulaire

M. DE SAINTE CROIX STEPHANE, Conseiller Municipal

Mme. BARANGER, membre du CA élue

MM FOURNIER, VERGNE membres du CA élus

Mme MIGNARD Jacqueline, Présidente du CLUB DES SENIORS,

Monsieur VADENNE Willy Président de la section BASKET

Assistaient également à la réunion :

Monsieur PINON Pascal, Président de la section AIKIDO

Madame ROUGNON GLASSON Sylvie Trésorière de la section BADMINTON

Madame ETIENNE Michèle, Présidente de la BIBLIOTHEQUE

Monsieur BOSSET Pierre, Président de BRIARE-DECLIC et Monsieur SAUNIER Dominique, Secrétaire

Monsieur MIGEON Christian, Président de la section BRIARE-GENEALOGIE et Madame MALLET, Trésorière.

Madame BRUCY Marie-Claude, Présidente de la section SCRABBLE et Madame COQUET Membre

Monsieur ROUGNON-GLASSON Denis, Président de la Section INFORMATIQUE

Mme BOUCHARD Martine, Présidente de la section SPORT ET FORME

Monsieur BELHOSTE Vincent, Président de la section JUDO et Monsieur ROBLIN Mickaël, Trésorier.

Monsieur DRU Jean-Jacques, Président de la section RANDONNEE PEDESTRE et Mme. THOMAS Genviève

Madame DESEAU Bernadette, Présidente du SAMBOLERO

Mme BAR, Présidente de la section TENNIS et M. GRETKA Jean Trésorier

Monsieur MANZANO Patrick Secrétaire adjoint de la section YOGA
Monsieur GRETKA Jean, Président de la section « A LA DECOUVERTE DU VIN », Madame
ROUGNON GLASSON - Trésorière
Mme. DEMBELE Angèle, Secrétaire de la section HIP-HOP.
Madame Marie-Noëlle Bouitier et Madame Corinne Peynot de la section BASKET-BALL
Madame CHERTIER Nelly, Présidente de la CONCORDIA
Monsieur AMIRAUTL Stéphane, Président des LAMES LIGERIENNES
Madame SAVRY Sylvie, Secrétaire de la section DANSE
Madame PINON Nicole, Présidente Wu Xing Tao et Mme. Jolivet, Trésorière
Monsieur DHUIVONROUX André, Président de la section HAND-BALL
Monsieur BOURGOIN Cédric, Président de l'HARMONIE et de l'ECOLE DE MUSIQUE

Le Président ouvre la séance

Il remercie les membres élus du Conseil Municipal et membres de droit du C.A.

Il adresse également tous ses remerciements aux membres du Conseil d'Administration pour leur présence et leur assiduité ainsi qu'aux Présidents et Présidentes de Sections ou leurs représentants qui ont répondu à cette invitation et qui se dévouent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement de leur section en tant que bénévoles.

De même, il remercie les membres du Bureau du C.S.C. qui l'ont aidé au cours de cette année dans le fonctionnement et la gestion de l'Association, grâce à leur assiduité et à leur disponibilité ainsi que, Herve et Bruno notre nouveau gardien à qui il souhaite la bienvenue, Rosalyne, Elisabeth, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Depuis la rentrée de septembre, les sections ont repris leurs activités. La reprise s'est faite avec l'organisation du forum des Associations qui a eu lieu le 12 septembre et auquel la plupart des sections ont participé. Quelques créneaux horaires ont été modifiés en fonction des demandes des sections.

Il rappelle que comme chaque fin d'année, un point va être fait sur le fonctionnement général de l'Association, ce qui permet à chacun de connaître les activités des diverses sections.

Chaque Président ou son représentant précisera rapidement ses effectifs, son fonctionnement, ses projets pour la présente saison.

Il rappelle que le vin d'honneur initialement prévu à l'issue de ce conseil d'administration a dû être annulé compte tenu des nouvelles règles sanitaires en vigueur et le déplore.

Un tour d'horizon est donc effectué :

Les Agités du Roller – absent

A la découverte du Vin –

La section comptait 23 adhérents en 2020 répartis en deux groupes qui se réunissaient un jeudi par mois.

Trois séances ont eu lieu en 2020. Début septembre 2020, 18 adhérents étaient inscrits et il a été décidé de ne faire qu'un seul groupe, sachant que toutes les personnes ne sont pas présentes à chaque séance. La section reprendra ses activités en septembre 2021.

En septembre, la section a repris ses séances mensuelles ; l'effectif est désormais passé à 10 personnes, ce qui rend l'activité précaire. Pour conséquence, la séance de Décembre a du être annulée faute de participants pour atteindre l'équilibre.

Projet 2022 :

Un week end à Beaune est prévu les 26 et 27 Mars.

Participation à la randonnée chablaisienne qui se déroulera le 15 Mai 2022

Organisation d'un rallye touristique sur Sancerre en Septembre

Les Ateliers en scène –

Un compte rendu de l'activité avait été transmis au préalable par mail. Le Président en fait un résumé

Saison octobre 2019 – juin 2020

- Les ateliers se sont déroulés :

Le lundi de 17H30 à 19H00 avec Judith Harris

L'atelier compte 11 participants (niveau CE2-CM).

Le mercredi de 14H30 à 16H00 avec Sabine Peyrard

L'atelier compte 11 participants (niveau CM – 4ème)

Le groupe travaille uniquement la technique d'improvisation autour du thème des émotions. Une performance, constituée d'exercices techniques et d'improvisations semi-dirigées est présentée aux familles le 12 février 2020 à 19H00. La performance se déroule bien ; cette nouvelle perspective de prestation est appréciée par les participants et accueillie agréablement par le public.

Les ateliers ferment en mars 2020 en raison de la crise sanitaire et ne ré-accueilleront pas les adhérents.

Saison octobre 20 – juin 21

- Les ateliers se déroulent :

Le lundi de 17H30 à 19H00 avec Judith Harris

L'atelier compte 11 participants (niveau CE2-CM). Le premier trimestre est constitué d'exercices et d'improvisations. Le projet de travail de l'année n'est pas encore défini.

Le mercredi de 14H30 à 16H00 avec Sabine Peyrard

L'atelier compte 6 participants (niveau CM2 – 4ème)

Exercices et improvisations libres constituent essentiellement le travail des deux premières séances de reprise. Les six participants sont très heureux de se retrouver ; la parole a besoin d'être libérée.

L'animatrice évoque toutefois la possible difficulté de conduire à long terme la dynamique de groupe avec un si petit effectif si l'engagement de chacun n'est pas soutenu tout au long de l'année.

Il a été accordé deux séances de pratique, à l'issue desquelles les participants se sont engagés être assidus à l'atelier.

L'éventuelle perspective de renouveler l'expérience de la performance est évoquée ; le ou les thèmes de travail pour l'année n'étant pas encore choisis.

A l'issue des congés scolaires d'octobre, l'atelier ne pourra pas reprendre en raison du confinement.

Mi-mai 2021, les mesures gouvernementales autorisent la réouverture du CSC mais seulement 3 participants sont disposés à reprendre l'activité.
L'effectif est insuffisant ; l'atelier restera fermé.

Saison oct 21 – juin 22

- Les ateliers se déroulent :
Le lundi de 17H30 à 19H00 avec Judith
Le mercredi de 14H30 à 16H00 avec Judith

Aikido –

Licenciés : - Le nombre de licenciés est resté stable en 2019-2020, 105 contre 101 en 2018-2019. La pratique s'est malheureusement interrompue en mars à cause du virus.

- Baisse importante sur la saison 2020-2021 69 licenciés mais la saison n'a duré que 6 semaines.

Résultats aux examens : - Tous les examens ont été annulés ces 2 saisons.

Stages : 2019-2020 : Le club n'a pu organiser que 4 stages toujours à cause du virus

- Eiji KATSURADA : à Briare pour la 3ème édition. Une centaine de participants. –

Henri AVRIL : Bonne participation –

Catherine ADADMSKI et Pascal PATOUT avec trop peu d'enfants pour Catherine –

Karim BOUSSABOUA : Beaucoup de monde et très bon stage.

2020-2021 : Aucun stage

2022 : Licenciés : Actuellement 130 licenciés, donc une augmentation par rapport aux saisons préCovid. La politique de gratuité totale pour les mineurs semble avoir été efficace, au vu du nombre de l'effectif des cours enfants et adolescents.

Calendrier prévisionnel des stages sur Briare : sous réserve des conditions sanitaires.

| Date | Manifestation | lieu |
|---------------------|----------------------|----------------|
| 11-12 décembre 2021 | Stage Henri Avril | Briare |
| 12 février 2022 | Yudansha (ligue) | Briare |
| 12-13 mars 2022 | J.P. Pigeau (ligue) | Gien ou Briare |
| 2-3 avril 2022 | Stage Mickaël Martin | Gien ou Briare |

Badminton –

L'année dernière la section comprenait une vingtaine d'adhérents en raison de la pandémie suite à la fermeture du CSC les membres n'ont pratiquement pas joué.

Cette année il y a déjà 32 adhérents

Il a été décidé cette année de baisser la cotisation à 5 euros pour les anciens adhérents.

Il y a eu changement de président Christophe Vergne a remplacé Aurélien Bourdeau.

Des créneaux enfants ont été créés en partenariat avec le club de Châtillon sur Loire les mardi et jeudi. A ce jour il y a une vingtaine d'enfants.

Deux tournois internes et un déplacement au club de Bleneau sont prévus.

Basket -

L'effectif est passé de 13 joueuses à 4 avec un entraîneur après la COVID.

Bibliothèque –

A la fin 2020, l'effectif était de 125 adhérents dont une vingtaine d'enfants.

Nombre très aléatoire en raison de la pandémie. La section a perdu des adhérents (peur de la covid, décès, migration vers Gien qui a fermé moins qu'à Briare et qui a mis en place un service de click and collect)

Malgré tout, entre fin 2020 et le 1^{er} trimestre 2021, il y a eu de nouvelles personnes du fait de la mise en place de la gratuité de la bibliothèque.

Les horaires ont bien sûr changé cette année 2020 en raison des restrictions.

La bibliothèque a été fermée du 14/03 au 2/09 et du 28/10 au 8/12 et entre les 2, les mardis et mercredis ont été ouverts de 14h à 16h30.

Il n'y a eu aucune animation en 2020 pour cause de corona.

En cette fin 2021, l'effectif est d'environ 155 adhérents et il est constaté une fréquentation accrue des enfants.

La bibliothèque a été fermée du 15/01 au 9/02 et du 6/04 au 9/02.

Les horaires restent restreints : pas d'ouverture au public le vendredi matin (uniquement les classes) et toujours pas de possibilité d'ouverture le samedi matin, ce qui est incompréhensible !

L'accueil du relais d'assistantes maternelles a été mis en place, le moment contes pour enfants 1 samedi par mois, la vente de livres pour le téléthon a été reconduite et 7 classes de Ste Anne sont actuellement accueillies.

Une soirée contes avec un conteur solognot est en cours de préparation.

Pour 2022, il est prévu de poursuivre les activités. A l'étude : une conférence, un atelier écriture ou une soirée lecture. La section souhaite inciter les écoles de Briare à venir visiter la bibliothèque afin de faire connaître cet endroit aux enfants.

. Briare-Déclic –

Activité 2020

La section compte 13 adhérents

Le 15 Janvier : Assemblée générale

Le 29 Février - Concours régional

Pendant le confinement un thème par semaine a été organisé pour garder le contact Après le confinement : reprise des formations sur deux jours par semaine pour limiter à 6 personnes dans la salle.

En juin, la section a repris une activité normale avant les vacances.

Durant le second confinement les challenges et défis de la Fédé Projets 2021 ont été suivis :

Expo régionale à Trousse Barrière durant l'été . (Report de l'expo 2020) qui s'est tenue du 26 Juin au 1^{er} Aout

Début septembre : réunion de reprise des activités

14/09 Sortie Mantelot

18/09 Inauguration Radio RN7

21/09 Sortie Briare « les ponts »

12/10 Sortie Briare

19/10 Sortie Boutissaint

5 au 10 /11 Expo Amilly salle Jean Vilar visite du club à l'expo le mardi 9/11

16/11 mardi prises de vues studio Lecture

Projets 2022 :

- Expo URCVL à Trousse Barrière du 25/02 au 05/03/2022
- 05/03/21 Concours régionaux au CSC.

Après tout dépendra en fonction des règles sanitaires en vigueur.

L'Orc de Barbarie – Absent

Cine-Club – absent

Club Nautique –

Après la démission du président en 2021, la section sera reprise par Mr. Christian Benchimol. Une assemblée Générale se tiendra prochainement pour constituer un nouveau bureau

Club des Seniors

le Club des Séniors n'a repris ses activités qu'en septembre 2021, depuis 2019.

Le lundi, gymnastique pour les sportifs, et jeux de société.

Le jeudi, jeux de société.

En 2021, ont été organisés :

23 Septembre - Sortie Zoo de Beauval

14 Octobre - Goûter

4 Novembre - Sortie Cabaret Music-Hall « LE DIAMANT BLEU »

9 Décembre - Repas fin d'année

Et en 2022 est prévu :

20 janvier - Assemblée Générale – Galette

24 janvier - Proconfort

10 février - Tombola – Gaufres – jeux

17 mars - Choucroute

14 avril - Repas « Show »

Mai - Buffet froid

Juin - Croisière repas

5 septembre - Rentrée

13 octobre - Goûter

Novembre - Ferme du Tranchoir
8 décembre - Repas

Broderie art – Absent

Généalogie –

La section généalogie en 2020 a fait des recherches afin de réaliser l'exposition sur les maires et les curés 1790-2020.

Les travaux ont été réalisés principalement aux domiciles des adhérents.

Juin-juillet-août 2020

2 membres de la section se sont portés volontaires sur le plan national afin de répertorier les morts de la guerre de 1870 suite à appel au volontariat pour le 150^{ème} anniversaire de ces événements.

Le travail a consisté à reprendre tous les actes de décès de 1870 et 1871 et faire des listes de décès suivant des critères bien précis demandés toutes ces informations prises les actes de décès (toutes nationalités confondues)

La section a travaillé sur les communes de Briare, Gien, Ousson, Chatillon sur Loire, Ouzouer sur Trézée,

3 mois de travaux en liaison avec Loiret Généalogie.

2^{ème} semestre 2020 :

Fin des 53 panneaux d'expositions et préparation des plans d'exposition.

2021 : Exposition sur les maires et les curés 1 semaine en janvier (montage et démontage) et 4 semaines entre 11 juin et 11 juillet (remontage et démontage) avec la participation de 2 volontaires pour explications chaque jour d'exposition.

9 juillet conférence en rapport avec l'exposition conférencier M Guy Brucy

A participé au forum des associations.

A fait une sortie le 7 octobre à Châtillon Coligny.

Depuis octobre la réalisation d'un livre sur les maires et les curés suite à l'exposition est en cours d'écriture.

Prévision 2022

L'assemblée générale devrait se tenir le lundi 10 janvier ou le 17 janvier à partir de 18h.

Finir le livre en cours de préparation, prévision de sortie premier semestre et promotion pour ce livre dont le financement restera à discuter avec le CSC et la Mairie.

Prévision de participation au forum des associations.

Prévision d'une sortie 1 journée septembre ou octobre.

Conférence le samedi 22 octobre après midi : thème non défini ce jour conférencier M Guy Brucy.

C.S.C. Danse –

Durant la période du COVID, une partie des cours s'est déroulée en visio. Actuellement la section compte 80 adhérents. Une vente de calendrier est prévue le 15 Décembre.

L'assemblée générale se tiendra le 29 Janvier à 17h30.

Des stages de danse devraient avoir lieu en Février et Avril. Le spectacle de fin d'année est prévu pour pentecôte.

CONCORDIA

En 2019-2020 se sont déroulées 3 compétitions. En 2020-2021 un protocole sanitaire a été mis en place. Un seul cours par semaine et par catégorie. Le règlement de l'année a été effectué en 2 fois dont un seul chèque a été encaissé. Des cours ont également eu lieu en visio.

En 2021 les effectifs sont en baisse : 65 (10-14 ans) au lieu de 90. 9 séances au lieu de 11 sont désormais programmées.

Une compétition est prévue fin janvier 2022.

4 jeunes sont en cours de formation de juge et la section a perdu 2 monitrices.

Le gala est prévu pour le 3 Juillet 2022.

Puis Mme. Nelly Chertier souhaite attirer l'attention du Président et de la Mairie sur le fait qu'ils doivent désormais se battre pour obtenir l'accès à leur salle de gymnastique. Elle rappelle qu'ils ont tous des bénévoles au service des jeunes. Elle s'interroge sur le qu'il soit ou non judicieux de priver ces derniers de leurs activités sportives ou culturelles pendant les vacances de Noël ?

Ce problème d'accès au CSC devient récurrent puisque qu'ils l'ont déjà subi à la rentrée de septembre (absence de gardien non anticipée)

Pour rappel : le CSC était toujours ouvert pendant les vacances de Noël puisqu'ils faisaient même des perfectionnements sur plusieurs jours à cette période.

Les deux dernières saisons ont déjà été compliquées pour cause de crise sanitaire et il a fallu s'adapter.

Elle insiste sur le fait qu'ils donnent de leur temps gratuitement et prennent même des jours de congé pour pouvoir accompagner les gymnastes au mieux. Elle s'interroge sur le fait qu'il va devenir impossible de faire briller les couleurs de Briare lors des compétitions sans entraînement régulier ?

Le Président indique que la réduction de l'utilisation de la grande salle pose problème à d'autres sections, telles que le HIP HOP, le badminton et le hand.

Dessin-Peinture

La section compte 13 inscrits avec 6 départs. Pour l'instant, la section se trouve sans professeur pour raison de santé. En 2022 sont prévus un stage et une exposition pour Pentecôte qui avait été annulée en 2021 à cause de la COVID. Les cours ont lieu 2 fois par semaine. La section était présente au forum des associations, où des inscriptions avaient pu être faites mais qui n'ont pas donné suite faute de professeur.

Hip-Hop –

La section n'a pas réclamé d'adhésion à la rentrée à ses adhérents.

- 5 septembre 2021 forum de Briare
- 30 octobre 2021 initiation et démonstration Autry le chatel
- 11 décembre 2021 téléthon Briare (prévu mais annulé)
- 22 et 23 janvier 2022 démonstration salon du mariage Briare
- Février 2022 préparation d'un concours de danse ados à Briare
- 5 février 2022 concours de danse à Nantes
- 26 mars 2022 initiation à Gien pour une association avec des personnes handicapées
- 28 mai 2022 Gala de l'association
- Juin 2022 fête de la musique Gien

- Juin 2022 fête de la musique Briare
- 16 et 17 juillet sortie battle a Evodhen (Hollande)
- Décembre 2022 Téléthon Briare

Hockey-Roller – absent

Scrabble –

Comme beaucoup d'autres clubs, le club de scrabble n'a pas pu fonctionner normalement et l'assemblée générale 2020 n'a pu se tenir.

Une reprise timide avec un nombre restreint d'adhérents a pu avoir lieu à partir du 15 septembre 2020 avec la mise en place des mesures sanitaires nécessaires.

Le club, qui compte actuellement 16 membres (3 départs, 2 arrivées), n'a pas pu participer au forum des associations mais a participé au Téléthon par l'achat de billets de tombola.

L'assemblée générale pour les années 2020-2021 s'est tenue le 27 septembre et au cours de celle-ci Mr Bar a validé les dispositions sanitaires mises en place.

Les séances d'entraînement ont lieu chaque lundi et vendredi à 14h30 ainsi que le mardi à 17h.

Handball –

Tout d'abord Mr. André Dhuivonroux a pris la présidence de cette section après que Mr Bar prenait la présidence du CSC suite à l'assemblée générale du 3 juillet.

Année 2020 : aucune activité suite à la pandémie et le départ des seniors.

Année 2021 :

L'activité a repris après une rencontre avec les élus pour redémarrer la section.

Dès que les activités sportives pouvaient reprendre, en juin des entraînements « open » ont été proposés aux jeunes de 6 à 11 ans les mercredis matin au gymnase suite à des animations dans les écoles qui ont regroupés près de 40 enfants.

Ces animations étaient encadrées par des éducateurs diplômés du HBC Gien Loiret.

En septembre les entraînements ont repris mais au CSC, les mercredis matins, cette fois ci dans des conditions relativement difficiles (absence de buts et traçage de terrain).

Nous avons retrouvé les plus jeunes du mois de juin mais pas les enfants de 11 ans qui ont cours le mercredi matin au collège.

Cette activité a souffert ces dernières semaines par manque de lieu d'entraînements (CSC et Gymnases indisponibles) nous avons tant bien que mal essayé la salle Jean Jaurès avec un effectif réduit. Actuellement plus de 20 jeunes sont licenciés

Coté compétitions les enfants ont participé à 2 tournois locaux dont 1 à Briare.

Les jeunes de 10 et 9 ans ont la possibilité de jouer en championnat – de 11 ans sous l'appellation « Entente Giennesises » qui regroupe les joueurs de Gien Briare Châtillon et Autry.

L'avenir :

Dans les mois à venir les animations dans les écoles vont reprendre ce qui devrait ramener de nouveaux jeunes.

Deux objectifs pour la saison 2021-22 :

- Former des accompagnateurs pour accompagner les jeunes et structurer la section.
- Si les effectifs le permettent participer aux compétitions de manière autonome.

Informatique –

La section informatique a repris ses ateliers le 16 septembre 2021 en respectant le protocole sanitaire soit une personne par table et avec les portes ouvertes.

Cela est important car la section se retrouve dans la salle 1 qui est sans aération.

L'année s'organise toujours avec 2 ateliers tous les quinze jours du 01 septembre au 31 mars.

Ces ateliers ont lieu le jeudi avec un atelier le matin pour le premier groupe et un atelier l'après-midi pour le deuxième groupe.

La section compte 2 nouveaux adhérents mais déplore 2 départs.

L'effectif est donc stable de 10 adhérents.

Cette année il a été établi comme demandé par le bureau du CSC une convention avec notre intervenant.

La section déplore dans la salle 1 des problèmes de connexion en Wifi. Cela a été résolu par un accès protégé au réseau Wifi CSC Briare.

L'assemblée générale aura lieu le 06 janvier prochain.

Harmonie et Ecole de Musique –

Les cours durant la COVID se sont tenus en visio, et les effectifs en 2020 étaient stables.

Par la suite, ils ont pu se dérouler en plein air, dans la grande salle, mais tous les spectacles ont été annulés.

La fête de la musique en Juin 2021 s'est déroulée en plein air, ce qui était inhabituel mais qui a fait l'unanimité.

L'harmonie a participé au défilé du 11 Novembre accompagnée des 3 écoles de Briare

Les effectifs s'élèvent à la rentrée de 2021 à 120 membres : 83 élèves dont 29 nouveaux et l'harmonie est passée de 40 à 49 l'année dernière.

En 2022 sont prévus : le concert de la Sainte Cécile ainsi qu'une participation à l'Arc de triomphe pour raviver la flamme sur le tombeau du soldat inconnu avec les écoles de Briare.

Sport et Forme -

En avril, les séances ont eu lieu à l'extérieur, et en juin et juillet à l'intérieur. La section compte 25 adhérents dont 6 nouveaux.

Judo –

La section compte 80 adhérents avec une baisse de 20%.

L'année dernière elle avait mis en place un paiement en 3 fois, ce qui a facilité le remboursement des cours non effectués. Cette année, cette modalité a été rendue obligatoire Les compétitions ont repris pour les enfants en novembre 2021 en respectant le protocole sanitaire imposé.

Un nouveau professeur a été recruté et la section finance son diplôme d'état. L'assemblée générale se tiendra le 18 décembre.

Pour 2022 sont prévus, des cours parents-enfants, une soirée familiale, une exposition Playmobil.

Le Président signale l'absence de ventilation mécanique au dojo due à une panne de l'extracteur. Une demande d'intervention a été faite aux services techniques qui devraient intervenir.

Philatélie –.

Mr. Fournier, Président a démissionné mais continuera à œuvrer dans la section.

Poterie - Absent

Randonnée Pédestre

La section compte 115 adhérents ce qui représente une hausse de 18 par rapport à l'année précédente.

- Du 24 au 29 mai 2021 un séjour dans le Cotentin a été organisé.
- La première semaine de juillet (du 4 au 10 juillet) a été proposé un séjour en Haute Savoie d'une semaine pour 15 personnes maximum. - 6 jours de randonnées entre 800 et 1000 m de dénivelé chaque jour. L'hébergement s'est fait à l'Auberge de Salvagny à Salvagny sur la commune de Sixt-Fer-à-Cheval à l'exception d'une nuit qui s'est déroulée en refuge.
- Du 6 au 9 Septembre s'est déroulée une randonnée itinérante avec sac à dos dans le Forez. Randonnées entre 23 et 25 km et 1500 m de dénivelé au total. - pour 15 personnes maxi – nuitées en gîte de groupe
- du 20 au 23 septembre – séjour dans les Alpes Mancelles - (Les Alpes mancelles constituent une région naturelle des départements de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Orne, appartenant au Massif armoricain) 2.5 jour de randonnées - 15/20 personnes maxi – L'hébergement fut au gîte du Moulin du Désert sur la commune de Moulins Le Carbonnel dans la Sarthe. Les randonnées ont été d'environ 15 km par jour plus particulièrement destinées aux moyens parcours.
- le 10 octobre - Journée pour tous avec voyage en car du côté de Montoire sur le Loir.

Projets de Séjours 2022

Au mois de mai 2022, du 9 au 13, 4 nuitées et 3 jours de randonnée sur le GRP du Val de Creuse auprès du Lac d' Eguzon. La section sera basée au CRJS au bord du lac.

- Arrivée le 9 mai après-midi, départ le 13 mai après le petit déjeuner
- Le séjour, de niveau moyen, est prévu pour 15 personnes.
- Les parcours proposés s'étendront de 15 à 18 km sur la journée : Tour du Lac en passant par Crozant, le rocher de la fileuse et retour au point de départ par le bac.
- Gargillesse et nouveau tour du Lac au Nord de Gargillesse par la "Boucle du Pin".
- Pour terminer, autre partie du Lac de Crozant à Fresselines.

Au mois de juin 2022, du 6 au 12, séjour dans le Massif du Jura, région Pontarlier.

- Le séjour, de niveau « grands parcours » est prévu pour 15 personnes.
- L'hébergement se fera à l'auberge de Jeunesse de Pontarlier.
- Sont prévus ; La source du Lison , le Creux Billard (gouffre) , la Grotte Sarrazine , la source de la Loup , le saut du Doubs , le tour du Lac de Saint Point , le Mont Poupet , le cirque de Consolation.

Au mois de septembre 2022, du 4 au 10, séjour en Haute Loire destiné aux moyens et grands parcours (autour de 35 Personnes)

- L'hébergement est prévu au VVF Les Etables, en chambres ou appartements de 2 personnes.

- Les parcours proposés sont les suivants :
 - Le tour du Mézenc au départ du village.
 - Le circuit de la Récoumène (plus haut viaduc en pierres d'Europe) et la ligne de chemin de fer inachevée, la Transcévenole.
 - Les sources de la Loire autour du Mont Gerbier-de-Jonc.
 - Le circuit du Lac d'Issarlès, lac de cratère d'explosion, le plus profond d'Europe.
 - Le circuit de la Chapelle de Soutron avec découverte du Tchier de la Borée et le panorama sur la vallée de l'Eysse.
- Deux guides sont prévus pour encadrer ces circuits, l'un pour les grands randonneurs et l'autre pour les randonneurs moyens. Les distances et dénivelés seront adaptés au niveau des deux groupes.

Le 9 octobre 2022, journée pour tous avec voyage en car en direction du GR32 Vallée de l'Essonne et de Chamerolles, musée des Parfums.

La randonnée du Pont Canal devrait se dérouler le 8 mai.

Sambolero

En 2020 :

11 janvier : organisation du Théâtre de l'abeille de Gien à l'auditorium

1^{er} février Assemblée Générale du Samboléro

Du 17 janvier au 17 mars, les cours ont été enseignés les mardis et mercredis et les entraînements se sont tenus les vendredis. Les cours ont dû s'arrêter du 18 mars à juin en raison de la crise sanitaire

Le club a réalisé 2 animations en extérieurs en juillet et août 2021

La saison a repris en septembre avec 40 adhérents du 15 septembre au 16 octobre avec deux cours par semaine, les mardis et mercredis. Puis interruption à nouveau à cause de la pandémie jusqu'en juin 2021.

En juillet et août 2021 3 entraînements se sont déroulés salle Jean Jaurès ainsi que 2 manifestations extérieures.

Depuis septembre 2021, la section compte 65 adhérents avec un entraînement de 2 heures tous les vendredis et les mercredis si besoin sans professeur mais avec une animatrice.

Pour 2022, il est prévu un entraînement de 2 heures tous les vendredis et certains mardis.

Le 15 janvier 2022 – Organisation du Théâtre de l'Abeille de Gien à l'auditorium

Le thé dansant prévu a dû être annulé en raison d'indisponibilité de la salle pour cause d'élections.

L'assemblée générale se tiendra le 4 février 2022.

Tennis

ACTIVITÉ SAISON 2020

Septembre 2019 – participation au forum des associations
Démarrage École de tennis et cours pour adultes

Novembre - Tournoi de double au bénéfice du Téléthon

Octobre/novembre – championnat senior +
3 équipes engagées en départementale : Hommes + 35 et + 45, dames +35

Novembre/décembre- championnat hiver : 4 équipes, 2 hommes, 2 dames
Jeux et matchs et goûter de Noël pour les enfants de l'E.T

Février - tournoi amical de doubles, arrêté (COVID)

Mars - tournoi Jean Masset annulé (pandémie)
Avril/mai – championnat/équipes Été annulé (pandémie)
30 mai – TMC dames annulé

Juin – tournoi jeunes maintenu en Galaxie niveaux orange et vert
- Compétition libre filles 12/13 ans annulée
- Animation pour l'école Sainte Anne
- Fête du Club annulée
- Fête de clôture de l'E.T maintenue

Juillet/ août – tournoi interne BBC ajourné à septembre.

ACTIVITÉ SAISON 2021

Septembre 2020 – inscriptions au club House, car forum des associations annulé
Reprise normale de l'école de tennis et des cours adultes

Octobre/novembre
- championnat/équipes sénior+ : 3 équipes, H45, H35 et Dames 35
arrêté au bout de 3 journées
- Tournoi de double au bénéfice du Téléthon

Novembre/décembre/janvier
- Championnat/équipes Hiver , 2 éq. Hommes et 2 éq. Dames : Annulé
- Championnat individuels, Annulé
- Championnat/équipes jeunes , Annulé

Mars/avril/mai
- Championnat/équipes senior été, Annulé

Compétitions organisées par le Club
- 1 tournoi de double du 15 février au 08 mars, Annulé

4 tournois homologués
- Jean Masset 21 mars au 05 avril, annulé
- Jeunes et Galaxie Tennis 30 mai au 14 juin, Annulé
- TMC Vert joué avec 4 participants
- TMC dames le 30 mai, Annulé

Juin/juillet
- Juin – Fête du club, annulée
- Fête de clôture de l'E.T maintenue
- Juillet à septembre- Tournoi BBC (ajourné s'est déroulé en septembre sous la forme d'un tournoi interne.

En raison de la pandémie tous les objectifs non pu être tenus mais l'activité pour les jeunes a pu se dérouler ainsi qu'une partie des cours pour les adultes en extérieur, lien maintenu avec les adhérents via les réseaux sociaux (programme d'entraînement physique, conseils etc...)

PROJETS SAISON 2022

Reprise des activités habituelles dès septembre 2021 avec une hausse des adhésions tant chez les adultes que chez les jeunes (108 adhérents fin novembre)

- participation au Téléthon Briare (tournoi de double)
- championnats/équipes (Senior +, Hiver, Eté)
- plateaux violets/rouges (vacances scolaires de Toussaint et de Noël)
- Tournois du Club : Jean Masset, TMC dames, Tournoi Jeunes et galaxie, Tournoi BBC
- animations E.T les veilles de vacances, Fête du Club et de clôture E.T

Mis en œuvre dès septembre 2021

- Classe promo 6^e et 5^e collège (convention entre la municipalité/Club/Collège)
- = 29 licences scolaires FFT (non comptabilisés dans le total adhérents)

En projet :

- Animations avec les écoles, le centre de loisir
- Participation de nos jeunes concernés à la Galaxie Team organisée sur le secteur
- Labellisation « Tennis Santé »

XU XING TAO

En 2020 la section comptait 25 adhérents. Le stage initialement prévu a été annulé ; les cours ont été donnés en visio. Le professeur est malheureusement décédé durant l'année.

En 2021, la section compte 24 adhérents. Les cours de Qi Gong se poursuivent ; le Tai Ji a été revisité et est animé par Diane Gauthier et une nouvelle activité a été mise en place afin de compléter la section. Il s'agit de la Gym Harmonie. Les cours ont lieu les mardis de 19:00 à 20:00 et sont animés par Véronique.

Yoga

En 2020,

La crise sanitaire n'a pas permis la tenue des cours de yoga. Aucune inscription n'a été enregistrée.

Des cours ont été donnés en visio par la professeure Hélène Tonneau en son nom propre, hors de l'activité de la Section et non financés par la Section.

En 2021,

En septembre 2021, tout le bureau de la Section Yoga a démissionné d'un bloc à la reprise des cours. Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale extraordinaire (AGE) du 21 octobre 2021. Il est formé de Virginie Brancotte, présidente, Daniel Buisson, trésorier, Christine Sani, secrétaire et Patrick Manzano, secrétaire adjoint.

Le nouveau bureau s'est immédiatement mis au travail pour mettre en place, dans le respect des décisions prises lors de l'AGE du 21 octobre :

- Une nouvelle convention de prestations avec la professeure,
- Un règlement intérieur de la section, qui n'existait pas jusqu'alors,
- Un nouveau compte en banque, propre à la Section Yoga,
- Un nouveau bulletin d'inscription mentionnant l'autorisation pour le droit à l'image et les autorisations afférentes,
- Le document RGD,
- Le questionnaire de santé et l'attestation associée,
- Une demande de subvention de 1500 euros au CSC. Subvention qui a été accordée.
- Le contact a été repris avec les anciens adhérents, afin de les informer de la constitution du nouveau bureau et les inviter à une éventuelle nouvelle inscription.

Ceci étant fait, les inscriptions ont pu débuter le lundi 15 novembre.

À ce jour, 23 inscriptions ont été comptabilisées en lieu et place des 38 que comptait la section avant la COVID.

L'AGE a permis de valider la nécessité d'actualiser le montant de la cotisation des adhérents et une nouvelle convention de prestations avec la professeure.

Le bureau s'est en outre attaché à répondre à la demande de contrôle des comptes du CSC, date limite fixée au 3 décembre.

Les cours ont désormais repris dans une ambiance apaisée, et dans le respect des différentes obligations administratives et sanitaires. Ils ont lieu le lundi de 10 h à 11 h 30 et le jeudi de 18 h à 19 h 30.

La Section Yoga a participé au Téléthon en proposant un cours de 2 h au prix de 10 euros le 4 décembre.

En 2022,

Après cette remise à plat, la Section Yoga n'aspire qu'à retrouver ses effectifs d'avant Covid, qui étaient de l'ordre d'une quarantaine d'inscrits, l'objectif étant de retrouver un effectif minimum de 30 adhérents ce qui garantira l'équilibre des comptes de la section. Aucun évènement particulier n'est prévu en 2022.

Billard-Club

La section a eu des difficultés pour réélire un bureau ; ce qui a engendré une baisse des effectifs. (cette tendance s'observe cependant au niveau national). Les compétitions ont repris en 2021.

Le premier championnat vétérans a été remporté ainsi que la première manche du championnat de France.

2 nouveaux adhérents ont néanmoins rejoint la section à la rentrée et d'autres personnes de bons niveaux sont également en cours de recrutement.

La section a le projet d'organiser un championnat de billard artistique européen.

Le président attire l'attention de la Mairie sur le fait que le ménage n'est plus fait au château et en période de COVID, cela pose problème au niveau des sanitaires. Les huisseries sont également vétustes.

Il lance également un appel à Briare Déclic pour que des photos soient installées pour égayer les lieux.

Les lames ligériennes :

Ce fut une année blanche à l'exception du forum. La section a perdu 2 adhérents, ce qui porte le nombre des membres à 6. Un partenariat a été conclu avec un château pour faire un film qui est en cours de montage. Une animation est également prévue pour les journées du patrimoine. Cette année la section a 10 ans et pourrait organiser une manifestation. Le président remercie le Maire pour lui permettre d'utiliser le CSC mais également les espaces extérieurs.

Le Strapontin - absent

Les sections ayant terminé leurs présentations le Président passe aux questions diverses.

Questions diverses –

Subvention/BUDGET

Le Président informe l'assemblée que le CSC ne percevra pas de subvention de fonctionnement de la municipalité en 2022, en raison du niveau des avoirs et d'après les informations qui ont été obtenues. Le CSC devra donc passer l'année 2022 sur ses fonds propres.

C'est pourquoi les budgets des sections pour 2022 seront étudiés attentivement en vue de déterminer le montant au plus juste des subventions. Dans ce but le bureau étudiera la possibilité de demander en plus de la prévision de budget et de l'état des comptes, le bilan comptable de l'année précédente ou sur plusieurs années. Les modalités ne sont pas encore fixées mais les décisions prises seront communiquées rapidement.

Il sera toujours possible en cas de besoin particulier de faire une demande exceptionnelle de subvention.

Devant les nombreux questionnements sur cette décision Monsieur le Maire prend la parole et indique qu'il s'agit d'une décision de la Trésorerie de Gien. En effet toutes les sections/associations qui aurait deux ans de trésorerie ne recevront aucune subvention pour l'année qui suit.

Application gestion CSC

Le Président remercie Madame ROUGNON-GLASSON pour son implication. Le développement et le déploiement de l'application de gestion des adhérents se poursuit. Une première session de formation a eu lieu le jeudi 7 octobre avec 3 créneaux horaires et a pu être suivie par 6 sections en plus du tennis, de l'informatique et du HANDBALL (A la découverte du vin, Bibliothèque, Randonnée pédestre, le SCRABBLE, Sport et Forme, Briare Déclic, Club des Seniors). De nouvelles séances seront programmées sous peu, certainement le samedi matin ; le judo a déjà manifesté son intérêt.

Conventions intervenants

Les sections ont été sensibilisées sur la nécessité d'établir des conventions avec leurs intervenants afin de formaliser les modalités d'intervention de ceux-ci.

Plusieurs conventions ont déjà été rédigées :

1. Badminton :
2. Handball
3. Tennis
4. Informatique
5. A la découverte du vin
6. Yoga

Contrat

7. Danse
8. Judo (en cours)

En cours

- SAMBOLERO
- Basket

Aides aux Jeunes

La première vague d'attribution des PASS SPORT (50 €) a été versée au CSC, les virements vers les sections ont été effectués ce jour. La date limite pour accepter ces PAS SPORT a été repoussée au 28 février 2022. La procédure est toujours la même : faire parvenir au Président les coupons pour enregistrement sur le COMPTE ASSO du CSC.

Il précise que les « pass-loisirs » ont été transmis à la C.A.F. le 3 décembre dernier, mais le paiement n'interviendra probablement, comme l'an passé, que fin février, début mars. Le remboursement interviendra aussitôt.

Achats

Le CSC a financé en plus des subventions accordées :

| | | |
|--|-------------------|--|
| Bibliothèque : | 2 armoires | 1100,00 € (une armoire ayant disparu) |
| Yoga ; | Aide à la reprise | 1500,00 € |
| CONCORDIA | Tapis | 2000,00 € |
| Billard | Petit Billard | 750,00 € + devis billes. |
| (Une démonstration a été faite à Bonny qui a rencontré un vif succès et qui sera renouvelée) | | |
| Basket | Aide aux licences | 150,00 € |
| Badminton | Intervenant | 1500,00 € (à venir) |

Étude en cours : Livre de la généalogie sur l'exposition « les maires et curés de Briare »

Une demande de devis a été faites pour le remplacement des lettrines sur les vitres du CSC : coût 256,00 €.

Internet

Afin de résoudre les problèmes récurrents d'accès à INTERNET par le réseau WIFI du CSC, il a été demandé un audit du réseau informatique. Il s'avère que différents modèles de bornes WIFI en service engendrent des perturbations du fait de leur incompatibilité. La personne qui a été contactée doit transmettre un devis pour mettre le réseau en ordre de marche. Lorsqu'il aura été reçu les solutions proposées seront étudiées, pour ensuite prévoir le financement (qui, comment) et mettre en œuvre la réalisation des travaux.

L'entreprise concernée demande s'il est possible à la municipalité de réaliser la pose des câbles, le but étant de diminuer le coût des travaux. Monsieur le Maire indique qu'une demande devra lui être adressée.

Contrôle de la Comptabilité des sections -

Le Président donne la parole à Jean-Claude COLAS et à ses collègues qui vont faire un petit bilan de leur travail depuis la constitution de la Commission de Contrôle de la Comptabilité des sections.

Le travail de la commission a été énormément perturbé par l'épidémie de COVID, mais a repris ses travaux. Six sections ont été contrôlées, deux ont obtenus le quitus et quatre ont certains points à revoir.

Il profite de ce moment pour adresser tous ses remerciements à Jean-Claude COLAS, Michel CHESTIER et Jean-Marc RAVETIER qui se sont investis dans ce travail de contrôle qui demande beaucoup de temps.

Patrice Boulland demande aux sections qui n'ont pas encore réclamé leur dernier versement de bien vouloir le faire avant la fin de l'année. Il précise également que les sections qui n'ont rien demandé ont reçu d'office un virement de 15,00 €.

Le téléthon

Le Président propose à Monsieur GAGNEPAIN Patrice de faire un bref bilan du loto du téléthon qui a été la seule manifestation qui a pu se dérouler sur Briare avec la vente de brioches et de roses.

Patrice GAGNEPAIN remercie toutes les sections pour les efforts consentis et déplore que les conditions sanitaires aient empêché la tenue de tous les événements prévus.

Cette année, la somme récoltée s'élève à 10 005,75. € (chiffre communiqué ultérieurement)

Le Président donne la parole à Monsieur le Maire qui indique de nombreux points ont été abordés lors de cette Assemblée et qu'il ne reviendra pas dessus. Il souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à chacun.

Le Président, à son tour, souhaite un bon Noël et de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2022 à l'ensemble des participants.

La séance est levée à 20h20

La Secrétaire,

Florence GRETKA



Le Président,

Yves BAR

